CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NO 26-413

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES : Avis public est donné que le règlement visant à régir les modalités de paiement des taxes foncières municipales portant le numéro 26-413 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Bégin du 2 novembre 2026.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, soit le 3 novembre 2026.

Donné à Bégin ce 3e jour du mois de novembre 2026.

Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 3e jour du mois de novembre 2026, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3e jour du mois de novembre deux mille vingt-six.

Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et directrice générale